

### Enquête Démographique et de Santé du Congo (EDSC-II) ( [en PDF](#) )

La deuxième Enquête Démographique et de Santé du Congo (EDSC-II) a été réalisée de septembre 2011 à février 2012, après un long et fastidieux processus de préparation marqué notamment par : (i) une sensibilisation des autorités locales et de leurs administrés, (ii) la mise à jour de la base de sondage sur toute l'étendue du territoire national, la confection et l'actualisation des outils de collecte et la mise en place des financements. ( [en PDF](#) )

Cette importante opération s'est réalisée en recourant aux mêmes procédures et à la même méthodologie que celles qui avaient prévalu en 2005, lors de la première enquête du genre. Il y a cependant lieu de mentionner le fait que, contrairement à l'EDSC-I, les principaux résultats de la deuxième enquête seront disponibles au niveau de tous les départements que compte le pays. Ceci constitue une avancée majeure dans la mesure où, il sera, dès lors, possible d'envisager une planification des actions visant le bien être des populations en tenant compte des spécificités locales. De ce fait, il ne s'est pas agi seulement d'une actualisation des indicateurs, mais de la mise en place d'une base de données qui intègre les différents démembrements de l'espace national.

De plus, outre les thèmes abordés en 2005, l'on s'est appesanti sur la planification familiale, la fistule obstétricale et la situation des enfants, qui ont fait l'objet de trois modules additionnels.

Tout comme en 2005, l'opération n'a pu être menée à son terme que grâce à la mobilisation d'importantes ressources financières, matérielles et humaines. Aussi, voudrais-je exprimer ma

## ENQUETE DEMOGRAPHIQUE ET DE SANTE DU CONGO 2011-2013

Écrit par Administratorevgany

Jeudi, 24 Octobre 2013 10:05 - Mis à jour Vendredi, 25 Octobre 2013 13:37

---

gratitude et ma reconnaissance à toutes les institutions et à toutes les personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre au succès de cette enquête. Il s'agit particulièrement :

- du Gouvernement de la République, pour sa sollicitude constante ;
- de la Banque Mondiale (Agence Internationale de développement) et du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), pour leur soutien matériel et financier ;
- du programme de développement des services de santé et du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), pour leur précieuse collaboration ;
- des experts d'ICF International, pour leur appui technique ;
- des autorités politiques, administratives, militaires et religieuses ainsi que des populations des zones enquêtées, pour leur adhésion ;
- de tout le personnel de l'EDSC-II pour sa disponibilité et son engouement.

Le Directeur Général du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE)